



## Motion du Congrès de Solidaires Douanes en soutien aux mobilisations contre le projet de loi Travail

**Le projet de loi El Khomri portant projet de réforme du Code du travail constitue la plus grave régression sociale** orchestrée par un pouvoir dit socialiste depuis près d'un siècle.

En inversant la hiérarchie des normes, le projet de loi se propose en effet de faire primer l'accord d'entreprise sur le code du travail même si l'accord lui est plus défavorable, ouvrant ainsi la porte à un dumping social généralisé.

**Bien qu'elle ne soit en apparence pas concernée, la Fonction Publique a tout à craindre du projet de loi travail.**

En effet, outre que le code du travail a directement à voir avec la santé et la sécurité des agents publics dont la protection serait par conséquent très amoindrie, la réforme envisagée ne peut qu'influer fortement sur le statut de la Fonction Publique. Déjà le rapport récent sur le temps de travail dans la Fonction publique insiste sur le fait que celle-ci ne pourra « rester étrangère aux évolutions rapides sur le champ du travail dans le secteur privé »...

Nul doute qu'après la loi travail pour le secteur privé, le pouvoir déposera, au nom d'une soit disant égalité de traitement entre secteur public et privé, un projet portant réforme du statut de la fonction publique. Avec une inversion de la hiérarchie des normes qui ferait privilégier la « négociation » locale sur le statut, notre administration trouverait sans doute avantage à créer un dumping social entre même services avec des conditions de travail et des temps de travail dépendant des rapports de force locaux... Sans compter la dégradation de la médecine du travail, l'annulation possible de prises de congés quelques jours voire la veille du départ, l'extension tous azimuts du forfait jours qui augmenterait sans limite le temps de travail.

**La contestation contre ce projet de loi est puissante** et fait l'objet d'une réponse outrancière et extrêmement violente de la part d'un gouvernement qui a perdu toute mesure et légitimité démocratique.

Nous dénonçons avec la plus grande fermeté la répression brutale auquel ce mouvement social, porté par plus des 3 quarts de la population, doit faire face. La fonction publique et la douane ne sauraient donc tergiverser : aux cotés de nos camarades du secteur privé que nous soutenons dans leur totale détermination, le congrès appelle à la mobilisation tous ensemble pour obtenir le retrait du projet de loi travail !

Le Teich, 16 juin 2016